

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

L'an deux mil quatorze

Le 27 mars à 18 heures

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2014

PRESENTS : MMES BOULAI – COUTEAU – MOUNIER - PÉNIGAUD

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER

DESCOMBES – BOIVENT – FAURE – SUTRE

EXCUSES : MME GAILHOUSTET

MM. CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE

POUVOIRS :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M CABROLIÉ a donné pouvoir à M BOIVENT

M ESTIENNE a donné pouvoir à M BARRAL

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

2015-03-09 D

Objet : Contrat de fourniture d'électricité

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi du 7 décembre 2010 sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité met fin à compter du 1^{er} janvier 2016 aux tarifs réglementés de vente pour tous les contrats dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kWh.

Monsieur le Maire précise que pour notre commune, seule la salle des fêtes est concernée avec son tarif «jaune» et des dépenses annuelles de l'ordre de 5 000 à 6 000 € HT.

Au regard de ce montant, la commune de Jauldes n'est donc pas concernée par une mise en concurrence formelle des fournisseurs.

Monsieur le Maire rappelle la position du bureau municipal qui a manifesté son choix de conserver le fournisseur historique (EDF Collectivités).

Monsieur le Maire présente ensuite le devis établi par EDF Collectivités et qui propose les tarifs suivants :

Produits	Prix HT
Abonnement	40,648 €/mois
Electricité Eté Heures creuses	3,721 c€/kWh
Electricité Eté Heures pleines	4,750 c€/kWh
Electricité Hiver Heures creuses	4,966 c€/kWh
Electricité Hiver Heures pleine	6,295 c€/kWh

Il précise que ces tarifs sont en légère baisse par rapport aux tarifs appliqués en 2014 et qu'ils sont garantis 36 mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne mandat à Monsieur le Maire pour signer ce contrat avec EDF Collectivités.

Fait à Jauldes, le 30 mars 2015

Le Maire

Eric SAVIN

